



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Reprise de la fonderie de Bretagne à Caudan

Question au Gouvernement n° 3882

Texte de la question

REPRISE DE LA FONDERIE DE BRETAGNE À CAUDAN

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Jacques.

M. Jean-Michel Jacques. Ma question s'adresse à la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Le 11 mars, le groupe Renault a annoncé être à la recherche d'un repreneur pour la Fonderie de Bretagne de Caudan. Vous le savez, en 2019, suite à un incendie, 11 000 tonnes de la production de ce site ont été délocalisées en Espagne et en Turquie. La chaîne de production a été refaite et les ouvriers ont suivi une formation. Pourtant, Renault n'a pas relocalisé.

Forcément, dans de telles conditions, Renault ne peut que dévaloriser son outil pour justifier un désengagement qui met à mal plus de 350 emplois directs et une centaine d'autres emplois. Il abandonne ce site industriel alors que l'État et les collectivités territoriales ont investi 8 millions d'euros. La méthode du groupe Renault est inacceptable. Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage ! Comment un groupe qui vient d'obtenir un prêt garanti par l'État de 5 millions peut-il prendre une telle décision ? Comment son président et son conseil d'administration peuvent-ils s'exonérer de toute notion de redevabilité envers la nation ? Où est donc le patriotisme économique de Renault, alors même que la Gouvernement et la majorité à l'Assemblée souhaitent assurer la souveraineté industrielle de notre pays en consacrant 35 milliards à l'industrie dans le plan de relance ?

Loin du tourisme de la misère des représentants du parti communiste et des Insoumis, j'étais ce matin à Bercy pour avancer sur le dossier. Vous pouvez compter sur notre mobilisation et celle des élus locaux. Ma question est simple : comment allez-vous assurer l'avenir de la Fonderie de Bretagne pour ses salariés et leurs familles ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Protestations sur les bancs du groupe FI.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

M. Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics. Permettez-moi d'excuser ma collègue Agnès Pannier-Runacher, isolée pour quelques jours en application des consignes sanitaires, mais qui suit attentivement le dossier. Vous l'avez rappelé, vous étiez avec ses équipes ce matin pour chercher des solutions permettant de garantir la pérennité de la Fonderie de Bretagne à Caudan. Vous l'avez dit, le site a connu un sinistre il y a quelques années ; grâce à l'engagement de l'entreprise, de l'État et des collectivités territoriales, il a su se reconstruire et retrouver de la productivité.

Le site relève de la filière fonderie, laquelle rencontre des difficultés. C'est particulièrement vrai de la fonderie métal dans la mesure où l'électrification des moteurs et l'allègement du poids des véhicules conduisent à une moindre utilisation de ce matériau. C'est dans ce contexte que Renault a fait savoir sa volonté de se séparer du

site. Nous assurons le suivi de ce dossier avec la plus grande attention, à la fois pour rappeler à Renault ses responsabilités vis-à-vis des salariés, compte tenu des efforts consentis pour garantir la survie du site depuis 2019 et, au-delà, pour l'aider dans le contexte concurrentiel que j'ai évoqué. C'est dans cet état d'esprit et avec ce souci que nous veillons à ce que, si vente il y a, le repreneur garantisse le maintien des emplois et la pérennité de l'activité.

M. Éric Coquerel. Ce n'est pas rassurant !

M. Olivier Dussopt, ministre délégué. Le site de Caudan est une empreinte industrielle de la fonderie en Bretagne et, plus largement, du poids de l'industrie dans le territoire que vous représentez. Nous y sommes extrêmement attachés. C'est pour cela que, dans le cadre du plan de relance, nous mobilisons des moyens importants pour accompagner le renouveau industriel et reconquérir une souveraineté industrielle. C'est également dans ce cadre qu'a été annoncé ce matin, en lien avec le ministère de la cohésion des territoires et l'association des régions de France, le réabondement du dispositif de soutien Territoires d'industrie. C'est aussi par cette mobilisation que nous sauverons des sites comme celui de Caudan. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Roland Lescure. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Jacques](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3882

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [24 mars 2021](#)